CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

CONCOURS INTERNE ET 3ème CONCOURS

SESSION 2017

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

Réponse à des questions portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat

Durée : 3 heures Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulière figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 1 page recto/verso

S'il est incomplet en avertir un surveillant

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro

Question n° 1: 2 points

Qu'est-ce que le Service Civique et quels bénéfices pour les structures agréées ?

Question n° 2: 1,5 points

Citez 3 grandes fédérations d'Education Populaire et leurs missions principales.

Question n° 3: 2 points

Quelles différences existe-t-il entre un accueil de loisirs périscolaire et une garderie ?

Question n° 4: 1,5 points

Quels sont les différents stades du développement de l'enfant ?

Question n° 5: 5 points

Vous êtes animateur au sein d'un Point Rencontre Jeunes et votre collectivité vous sollicite pour mettre en place un conseil municipal de jeunes. Décrivez les grandes lignes de la mise en œuvre de votre projet sur le plan organisationnel, matériel et pédagogique.

Question n° 6: 2 points

Les activités physiques ou sportives au sein des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT) : quels enjeux sur le plan éducatif ?

Question n° 7: 4 points

La sieste et les rythmes de l'enfant en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : quelle organisation mettre en place ?

Question n° 8 : 2 points

Définissez en quelques lignes ce qu'est la Semaine Bleue et les types de projet d'animation que l'on peut mettre en place dans ce cadre.
